

Conférence de presse

18.11.2016, 10h | Bureau des Métiers, Sion



Esther Waeber-Kalbermatten

Présidente du Gouvernement

Le Valais intensifie sa lutte contre le travail au noir

- Le Conseil d'Etat intensifie la lutte contre la concurrence déloyale et le dumping salarial dans le canton.
- Les pertes qui en découlent seraient estimées à 1,2 milliards de chiffre d'affaires par an (selon article du magazine Bilan).
- La nouvelle convention de collaboration signée ce jour concrétise la volonté de travailler en synergies avec les partenaires sociaux de la construction.
- L'Etat salue leur engagement à dédier de nouvelles ressources dans leur domaine de compétence qu'est le contrôle du respect des conventions collectives de travail, notamment auprès des entreprises étrangères détachant du personnel en Valais.

Le Valais intensifie sa lutte contre le travail au noir

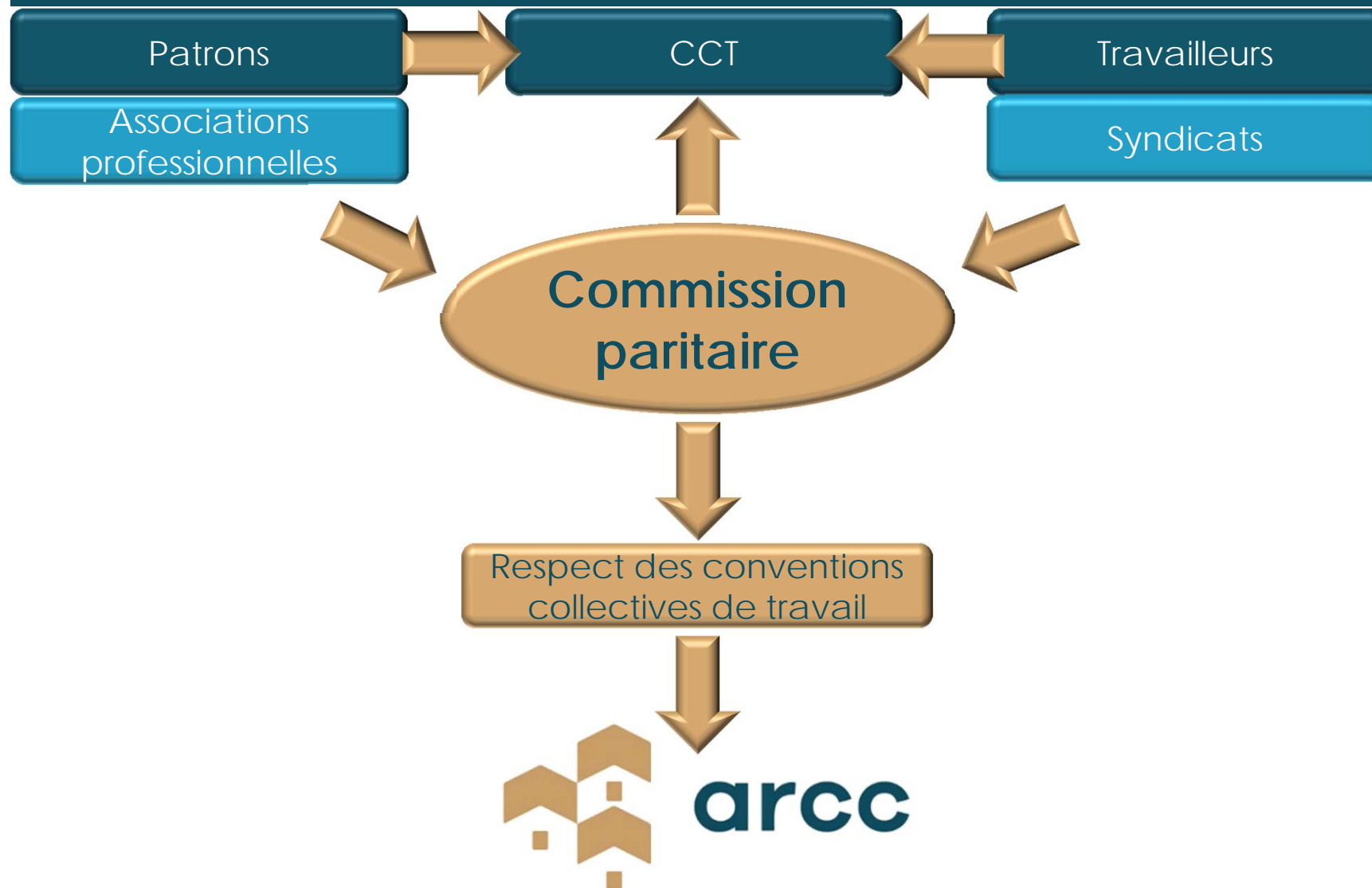
- A ce jour, plus de 70% des contrôles réalisés par l'Inspection cantonale de l'emploi (ICE, intégrée au Service de protection des travailleurs (SPT)) le sont déjà dans les métiers du gros œuvre et de l'artisanat du bâtiment.
- La nouvelle législation cantonale sur le travail récemment entrée en vigueur permet désormais d'optimiser ce partenariat.
- Le personnel de l'ARCC va permettre d'intensifier les contrôles et ainsi garantir une présence accrue sur le terrain souhaitée par tous, plus particulièrement les partenaires sociaux.
- Pour compléter ce dispositif, des moyens supplémentaires pourraient être accordés au SPT par le Grand Conseil (2 amendements au Budget 2017) dans la lutte contre le travail au noir.



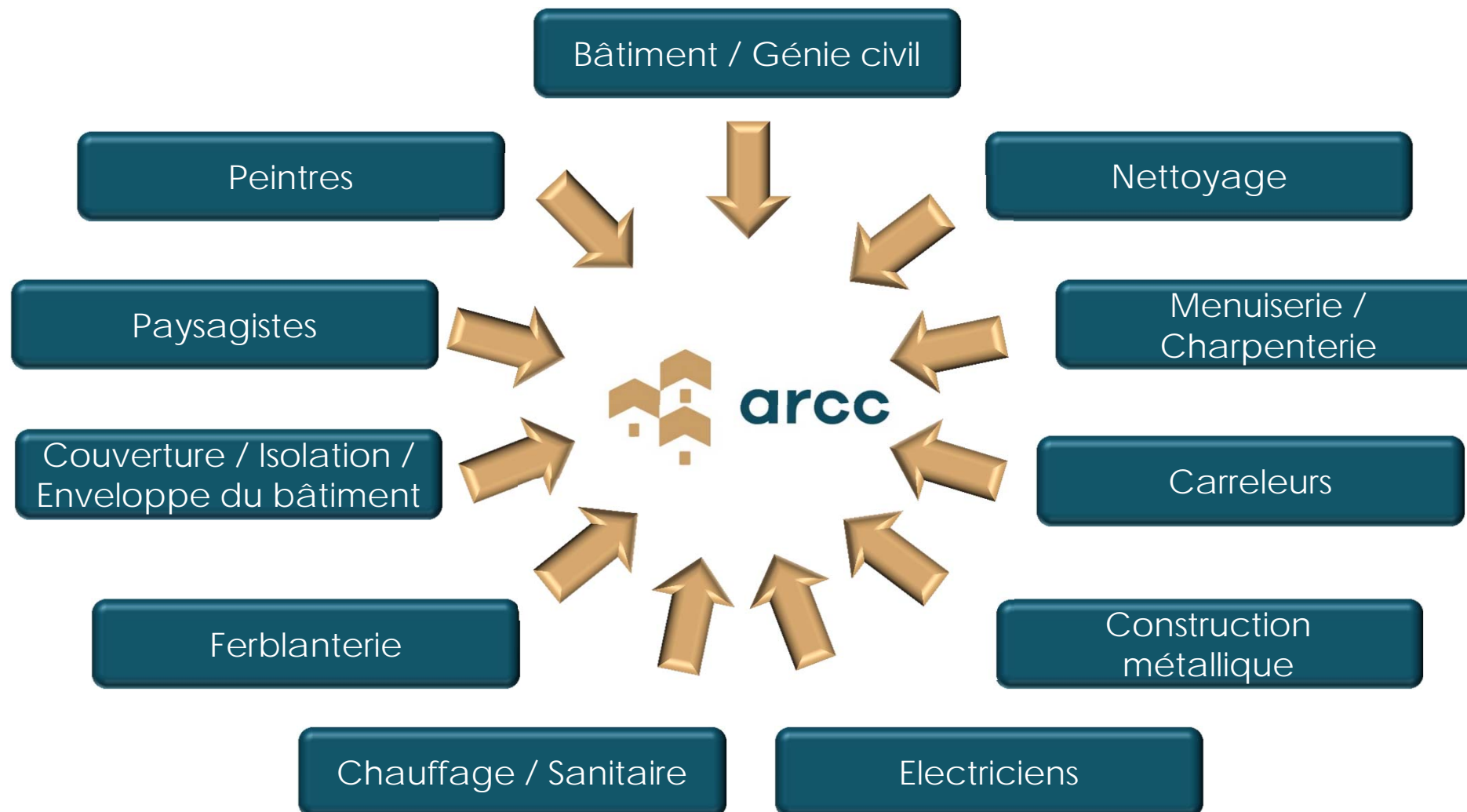
Serge Métrailler

Président ARCC

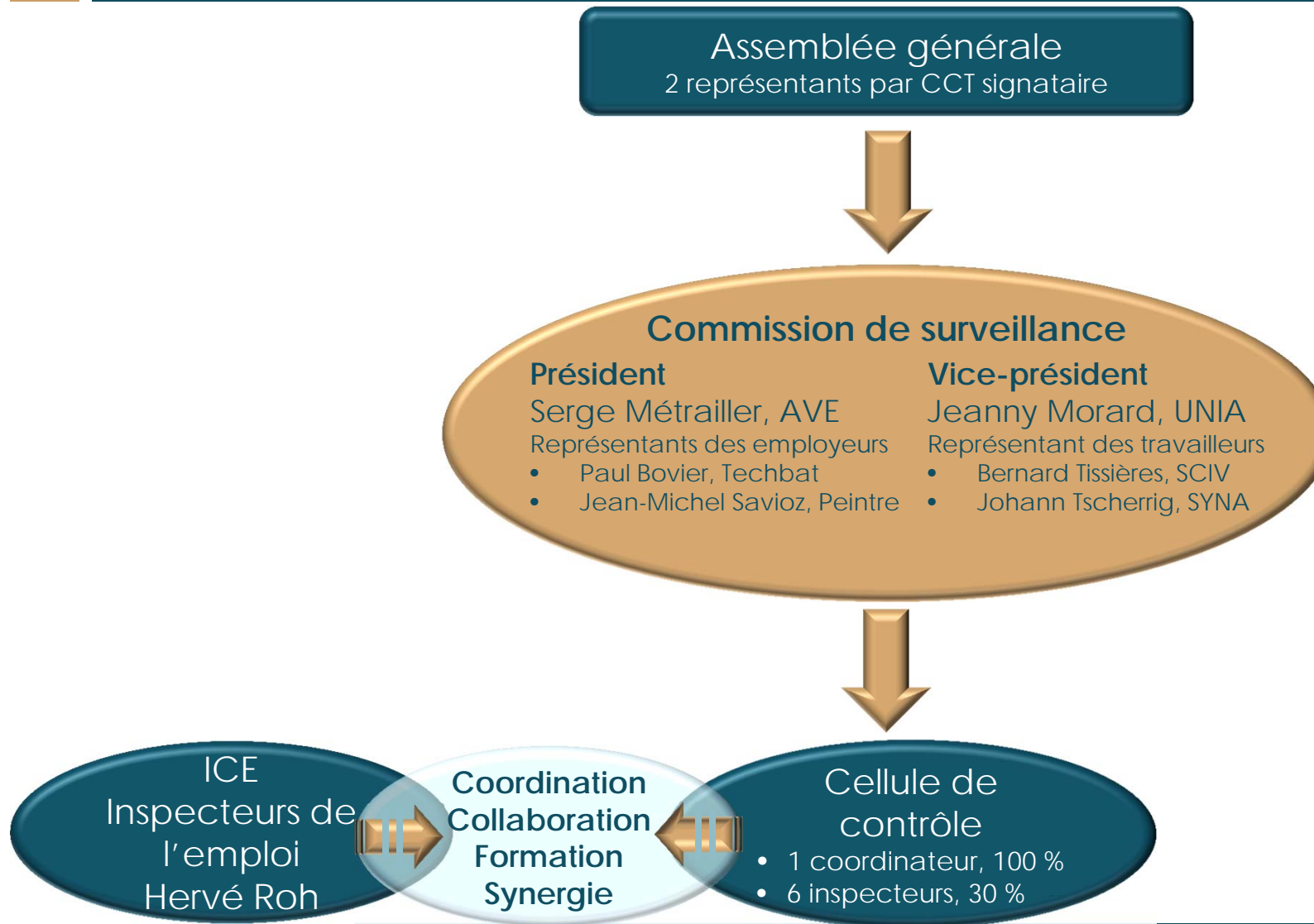
Les origines

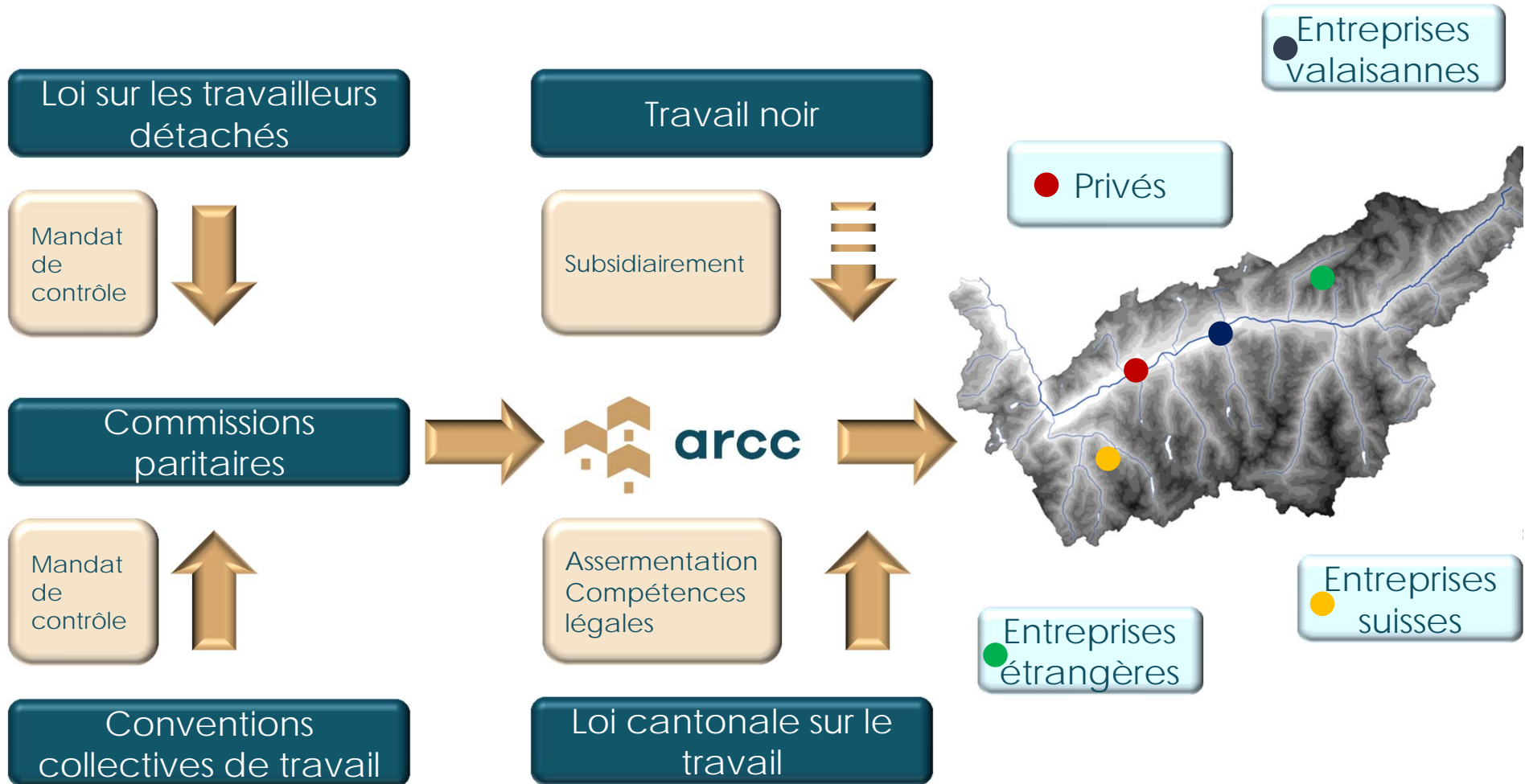


Les branches partenaires



Structure de l'Association





Objectifs de l'Association

Respect des CCT

Lutte contre la distorsion de concurrence

Lutte contre le dumping salarial

Lutte contre le travail clandestin

Privés engageant des travailleurs

Travailleurs exécutant des travaux

Lutte pour le maintien

Emplois

Conditions de travail dignes

Contribution économique

• Effet multiplicateur

Diversité du spectre des entreprises

Egalité de traitement [Valais, Suisse, étrangers]

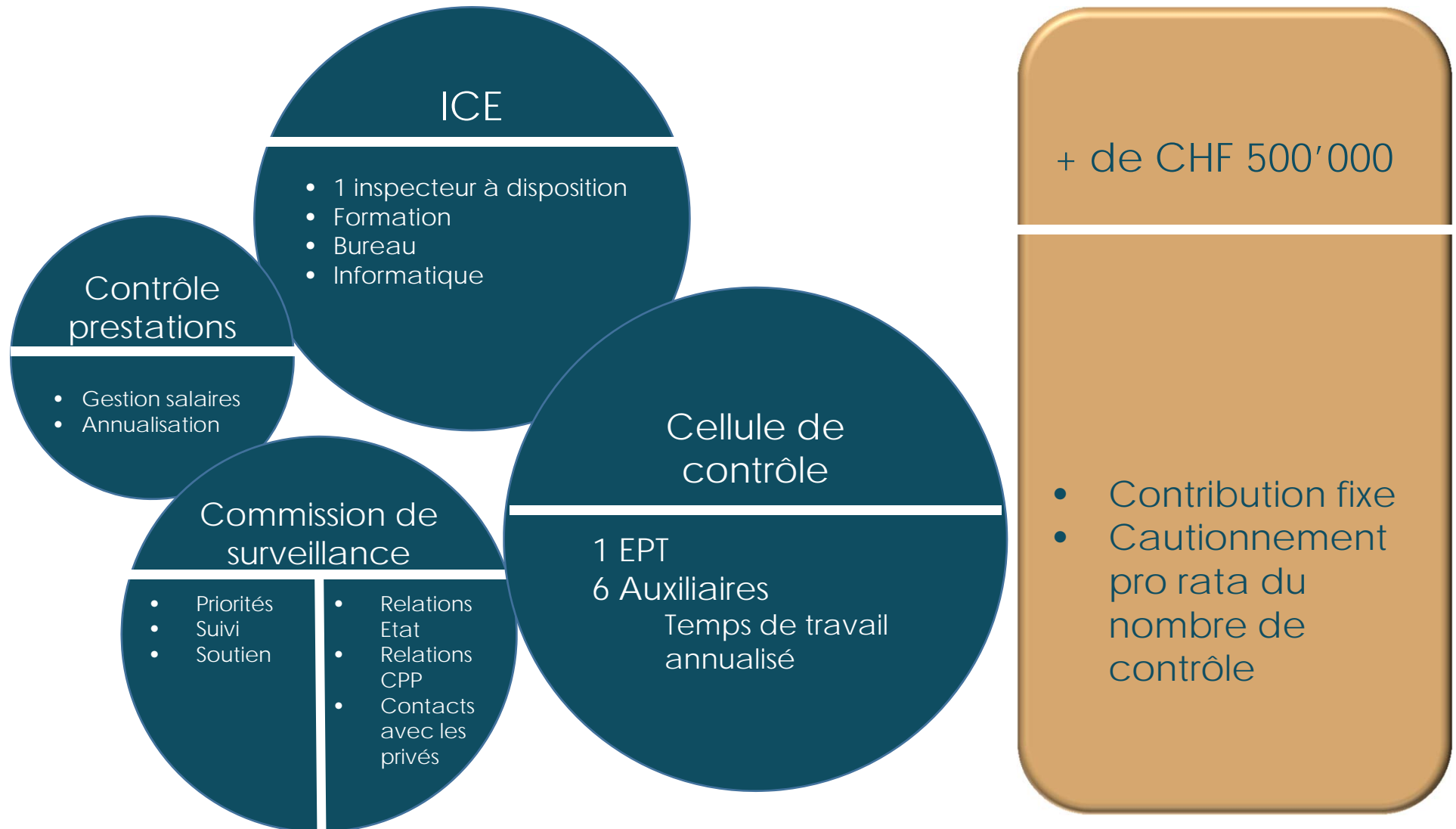
Maintien des prestations

Lutte pour l'image de la branche

Chantiers sauvage

- Prescription de sécurité
- Horaires d'exécution -> nuisances
- Qualité des travaux

Financement de l'Association





Nicolas Bolli

Chef du service de protection
des travailleurs et des relations du travail

Le Valais intensifie sa lutte contre le travail au noir

- Concrètement, plus de 70 % des contrôles ciblés réalisés par l'ICE (SPT) font apparaître des situations d'infraction.
- Ces situations se caractérisent comme suit : dumping salarial et social, sous-traitance (en cascade), travail clandestin, cotisations sociales et impôts impayés, faillites successives, malfaçons, etc.
- L'Inspection cantonale de l'emploi (SPT) va ainsi continuer à soutenir les commissions paritaires dans le contrôle des entreprises étrangères détachant du personnel en Valais.
- Elle pourra poursuivre son engagement dans le domaine de la lutte contre le travail au noir.

Le Valais intensifie sa lutte contre le travail au noir

- Concrètement, l'ARCC fixera les secteurs dans lesquels il conviendra d'intensifier les contrôles du travail du samedi et des travailleurs détachés.
- L'Etat s'est engagé à transmettre son savoir-faire éprouvé et à mettre à sa disposition ses infrastructures.
- L'ICE (SPT) accueillera dans ses bureaux la personne engagée par l'ARCC afin d'assurer la coordination de l'activité déployée par les nouveaux contrôleurs paritaires sur le terrain.
- L'ICE (SPT) bénéficiera des contrôles menés sur le terrain par les collaborateurs de l'ARCC et procédera, au besoin, à des investigations complémentaires, de façon à établir toute preuve utile.



Jeanny Morard

Vice-président ARCC



Danke für Ihre Aufmerksamkeit
Un grand merci pour votre attention